

### Compte-rendu réunion des arbitres Ligue du 20 Avril 2013 à L'Union

**30 arbitres présents et 16 excusés ou malades sur 52**

**14 candidats présents et 7 excusés sur 23**

- **Calendrier**

Le calendrier est finalisé, quelques modifications sont apportées (départ de Carole Gallet pour un an, modification de la compétition d'Albi Handimut (erreur) ...). Les candidats qui ne l'ont pas encore fait sont invités à se positionner sur les concours en fonction des possibilités. Vous trouverez le calendrier en fichier joint et sur le site de la Ligue (fichier réduit pour une impression plus simple !)

- **Candidats et nouveaux arbitres**

Depuis la dernière réunion plusieurs candidatures ont été enregistrées : Gilles Simonin à Lavour en FITA, Patrick Rabioux à Albi en Campagne, Colette Laveran à Samatan en FITA, 3 candidats au TAC en FITA, 2 Jeunes Arbitres à Fronton, 1 candidat à l'Union en FITA et 2 candidats (dont un jeune) à Cugnaux en FITA.

Depuis Novembre un nouvel arbitre à Albi Handimut : Manuel Georges et depuis Avril 2 arbitres sont de retour dans la Ligue après quelques années d'absence : Caroline Abran et Jérôme Tarbouriech.

Carole Gallet (arbitre assistant qui vient de passer l'option FITA) nous quitte pour un an.

- **Site de la Ligue**

Depuis février diverses modifications ont été faites sur le site de la Ligue dans la rubrique Arbitrage :

- ✓ Fichier des arbitres et des candidats. Pour que ce fichier soit à jour **il est impératif que toutes les modifications : mail, adresse, téléphone, club ... soient transmises par écrit (mail) au PCRA.**
- ✓ Sujets d'examen : ceux de 2012 (Avril et Novembre) et leurs corrigés
- ✓ Infos CNA : les plus récentes. Rappel : ce sont des informations et non des règlements. Suite à une info CNA de nombreuses questions ont été posées à propos des viseurs multipoints : ils sont autorisés en Tir Libre (Nature/3D) mais interdits en campagne.
- ✓ Calendrier des arbitrages : il est présent sur le site et sera réactualisé, les clubs peuvent le consulter.
- ✓ **OUTILS POUR L'ARBITRE** : cette nouvelle rubrique comporte un certain nombre de documents qui peuvent être utiles : rapports d'arbitre sous Excel, feuilles de marques Ligue pour le Nature et le 3D (uniformisation), feuilles pour le DOS, aide-mémoire ...

Ces documents sont en général des documents PDF et parfois issus de site d'autres Ligues. **N'hésitez pas à les consulter et à faire remarquer les erreurs et les améliorations possibles, les remarques seront prises en compte et des échanges sont envisagés entre les PCRA pour faire évoluer tous ces documents.**

Les remarques sur le site sont les bienvenues, il sera mis à jour régulièrement et peut être un outil important de communication.

### **La Commission Régionale des Arbitres**

Le PCRA a la responsabilité des arbitres et de l'arbitrage dans sa Ligue, mais il ne peut agir seul. Ses attributions sont de plusieurs ordres : administratif, gestion de l'arbitrage sur les différentes compétitions, formation (initiale et continue).

### **L'arbitrage des compétitions :**

- ✓ L'arbitre est là pour faire respecter les règlements mais il doit aussi faire en sorte que la compétition se déroule sereinement pour le bien des compétiteurs, il est un lien avec l'organisation.
- ✓ Sur une compétition les arbitres doivent avoir leur **carte d'arbitre signée**, si votre carte n'est pas signée, merci de contacter le PCRA de toute urgence.
- ✓ Si un arbitre (responsable ou non) ne peut assurer l'arbitrage pour lequel il a été désigné il DOIT prévenir l'organisateur, les autres arbitres et le PCRA pour que son remplacement soit organisé. Son absence peut ANNULER un concours. **2 cas ont été recensés cette saison hivernale, cela ne doit pas se reproduire !**
- ✓ Les rapports d'arbitres sont à envoyer au PCRA (par mail) le plus rapidement possible.
- ✓ Les feuilles de remboursement de frais sont à envoyer au PCRA qui les vérifie et valide (cet envoi peut être fait par mail). Envoyer aussi un RIB pour le 1<sup>er</sup> remboursement. Vous avez aussi la possibilité de « céder » vos frais et de les déduire dans votre déclaration de revenus, dans ce cas-là le kilométrage n'est pas limité. Pour avoir un justificatif du trésorier (Alain Garrabé 43 chemin de Hérédia 31500 Toulouse) faire sur papier libre la liste des déplacements (départ, arrivée, kilométrage, date) en indiquant votre Nom, Prénom, Adresse, n° de licence, club d'appartenance.  
Question : pour certains la limitation du kilométrage pour les remboursements de frais les « confine » sur un secteur limité et font qu'ils n'ont que peu de contacts avec les autres arbitres de la Ligue. Peut-on augmenter le « rayon d'action » ?
- ✓ Pour organiser un concours les clubs doivent avoir un arbitre fédéral en activité ou un jeune arbitre. Il faut aussi penser à des suppléants en cas d'arrêt d'activité, mutation ... Actuellement il n'y a pas un arbitre par club et la répartition est inégale (voir fichier joint).

### Gestion des arbitres

Afin d'être au plus près des arbitres et des clubs, il paraît important de (re)mettre en place des responsables départementaux (PCDA) qui seront le lien entre les arbitres du département et le PCRA. Ces responsables pourraient collecter les cartes d'arbitres pour signature et donner les informations nécessaires au PCRA, voir le déroulement des compétitions dans leur département, être un lien avec les clubs, les formateurs ...

Quelques responsables ont été désignés :

Tarn et Garonne : Jean-Pierre Fraiche tient actuellement ce rôle

Aveyron : Maurice Dejean

Gers : à définir

Tarn : à confirmer par le Comité Départemental (Claudie Gallet Volontaire)

Ariège : 2 clubs, 2 arbitres à regrouper avec ??

Hautes-Pyrénées : Jacques Bert

Lot : Thérèse Droui

Haute Garonne : il paraît raisonnable d'avoir au moins 2 personnes peut-être un responsable Parcours (Eric Gonzalez ?) et un responsable FITA (à définir).

Les volontaires sont les bienvenus, faites-vous connaître !

### Formation

Il y a actuellement environ **25 candidats** arbitres dont 10 nouveaux qui n'ont pas ou presque pas commencé la formation et 5 jeunes dont 1 vient de passer l'examen).

Après discussion il apparaît que la nomination d'un « parrain » qui assure un lien privilégié avec le candidat arbitre soit importante, ce principe est donc maintenu. Par contre la formation théorique et l'évaluation des différents modules afin de remplir les grilles d'évaluation est difficile : il ressort de la discussion la nécessité d'avoir des formateurs qui animent des réunions de travail des candidats (faire des groupes de travail homogènes).

Ces **formateurs** doivent connaître les règlements (tout ou partie), ils définiront une progression commune et tous les documents en ma possession leur seront remis.

Se sont portés volontaires : Francis Colombo, Vincent Denhez, Thérèse Droui, le groupe est à étoffer.

Un **carnet de formation** des candidats a été mis au point par la CNA il doit permettre de mieux assurer le suivi de la formation (voir fichier Excel joint). Il est inspiré du carnet de formation des Jeunes arbitres.

La formation comporte évidemment une partie pratique (arbitrage) qui comporte le jugement des cordons (l'évaluation du module 5 est à étudier). Thérèse Droui souhaite que lors des compétitions un arbitre prenne en charge un candidat pour au moins une série entière et lui laisse de plus en plus d'initiatives (inspection du matériel, du terrain, gestion commune des problèmes ...). Un récapitulatif des tâches et une grille d'évaluation vont être

mis au point afin qu'à l'issue de chaque arbitrage le candidat, le parrain et le PCRA puissent avoir un compte-rendu succinct et juger de la progression du candidat.

Les nouvelles modalités de la formation (à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2014) sont parues dans la dernière mise à jour du manuel de l'arbitre :

- ✓ la notion d'Arbitre Assistant disparaît, les actuels assistants auront 2 ans pour passer une option ; demande a été faite de dérogation ou d'aménagement de l'examen le sujet est à l'étude par la CNA.
- ✓ L'examen sera toujours en 2 parties : 100 questions sous forme de QCM ou de questions à réponses courtes directement issues du manuel de l'arbitre, plus la partie option sous forme d'étude de cas dont obligatoirement deux questions concerneront les équipes. Les deux parties peuvent être passées séparément (sessions différentes) ou simultanément. Après la réussite au QCM le candidat a 4 sessions pour passer l'option.
- ✓ **Tous** les examens seront corrigés au niveau national.
- ✓ Les Jeunes Arbitres qui passent l'examen au plus tard à 17 ans ont un examen adapté, après réussite ils prêtent serment comme les arbitres fédéraux. A 18 ans après une remise à niveau si nécessaire, une commission valide la formation pratique dans l'option choisie (après étude des rapports d'arbitrage) et le Jeune arbitre devient arbitre stagiaire.

- **Réunion des PCRA à Vendes** (voir compte-rendu joint)

- **Questions diverses**

Outre les questions d'arbitrage vues lors de la réunion des PCRA, 2 questions sont abordées :

- ✓ En salle un archer tirant sur trispot n'a pas entendu l'annonce des volées marquantes, il tire 6 flèches (deux dans chaque spot).  
On enlève les 3 meilleures flèches de chaque spot (doublons) puis comme l'archer a tiré 6 flèches au lieu de trois on enlève les 3 autres flèches : score 0.  
Bien annoncer le début des volées marquantes (ce qui avait été fait et entendu par les autres archers).
- ✓ Au moment de tirer un archer s'aperçoit qu'il y a une flèche dans son blason (trispot ou blason de 40 en salle et de 80 réduit en extérieur).  
Faire arrêter le tir de l'archer, à la fin de la volée les archers ne montent pas aux cibles, seul l'archer gêné et celui qui s'est trompé de spot montent aux cibles avec un arbitre, on enlève la flèche et la laisse derrière la cible. L'archer a alors le temps nécessaire pour faire sa volée (2mn ou 4mn).

Avant de terminer la réunion quelques informations sont données :

- ✓ Fin Mai après les résultats des examens une commande de tenues sera faite. Un bon de commande sera envoyé à chacun pour commander la tenue ou des polos complémentaires. Rappel : pour les nouvelles tenues la Ligue prend en charge la moitié de la commande soit 70€ ; cette tenue est à compléter par un pantalon (ou une jupe) noir(e), pas de short.
- ✓ DRE : Vincent Denhez informe les arbitres que, selon le souhait formulé à l'AG de Ligue, les règlements ont été modifiés pour que toutes les équipes participent aux phases finales. Les arbitres de ces compétitions devront faire respecter ce règlement sur les 3 concours. Une pénalité sera imposée pour absence à l'une des manches.
- ✓ TNJ : un des TNJ se déroulera à Auch les 10,11, 12 mai les arbitres concernés ont reçu le règlement et les informations pratiques pour ce tournoi national.

Une question est posée : un nouveau club qui veut organiser des compétitions inscrites au calendrier national a deux ans pour former un arbitre, que se passe-t-il en cas de décès, de mutation, de cessation d'activité ? (un an ?)

L'ordre du jour est épuisé, la réunion est close vers 17h30.

Les candidats arbitres viennent s'inscrire pour les concours, certains parrains sont désignés :

Colette LAVERAN : Francis COLOMBO

Gilles SIMONIN : Marie-Hélène CAPO

Patrick RABIOUX : Gisèle GALLET

Pierre PERUZZETTO, Marine ARTIGAU et Gabrielle GASTOU : Vincent DENHEZ

Le PCRA

Thérèse Droui